



## **Master 2 Recherche**

**« Travail, Organisations et Relations Sociales »**

**2011 - 2012**

**Directrice de la formation :**

*Marie Buscatto*

**Master 2 Recherche co-habilité :**

**Institut des Sciences Sociales du Travail (U.F.R. 16)**

**Travail et Etudes Sociales, AES et Droit Social (U.F.R 12)**

<http://www.univ-paris1.fr/ufr/isst-institut-des-sciences-sociales-du-travail/>

## Publics visés

⇒ des étudiant-es ayant obtenu un Master 1 en sociologie, administration économique et sociale, économie, droit, gestion, histoire, science politique ou détenant un titre équivalent (I.E.P., Grandes Ecoles de commerce ou d'ingénieurs, *etc*) ;

⇒ des salarié-es d'entreprises, d'organismes d'études, d'associations ou d'administrations spécialisés sur les questions de l'organisation, du travail ou des relations sociales (après VAE le cas échéant) ;

⇒ des syndicalistes ayant occupé des postes de responsabilité au sein des fédérations, des confédérations ou d'autres organismes (après VAE le cas échéant) ;

⇒ des étudiant-es des universités européennes et étrangères disposant d'un titre équivalent au Master 1.

## Pour poser sa candidature

La date limite de dépôt des dossiers de candidature (cachet de la Poste faisant foi) est soit le 30 avril 2011 (première session), soit le 30 juin (deuxième session), soit le 2 septembre (troisième session).

La demande d'inscription s'effectue, de façon électronique, à partir du site de l'Université de Paris 1 <http://sesame.univ-paris1.fr> rubriques « Offre de formation », « étape n°2 » puis « Sesame ».

Une version imprimée et signée du dossier téléchargé est également à envoyer (avec les pièces à joindre) à l'adresse suivante :

Secrétariat du Master 2 « Travail, Organisation et Relations Sociales, Institut des Sciences Sociales du Travail »,  
16, bd Carnot, 92340 Bourg-la-Reine.

### Contacts

- ☎ Marie-Claire Renelle-Menguy, Secrétariat ☎ 01 79 41 90 31
- ☎ Catherine Passieux, Administration ☎ 01 79 41 90 10
- 📧 m2.trav-social@univ-paris1.fr

**Domaine : Economie, gestion**  
**Domaine : Droit, science politique**

**Mention : Administration Economique et Sociale**

**Spécialité : Master 2 Recherche**  
**« Travail, Organisations et Relations Sociales »**

# SOMMAIRE

1. Équipe Enseignante.
2. Objectifs visés.
3. Deux parcours de formation.
4. Descriptif des enseignements.
5. Déroulement de la scolarité.
6. Débouchés.
7. Centres de recherches associés à la formation et moyens de recherche - École doctorale.
8. Le centre de documentation de l'I.S.S.T.

## 1. Equipe enseignante

- Buscatto Marie : Professeure en Sociologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Corsani Antonella : Maîtresse de conférence en Economie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Dayan Jean-Louis : Professeur associé en Economie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Didry Claude : Directeur de recherche en Sociologie au CNRS.
- Gautié Jérôme : Professeur en Economie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Gazier Bernard : Professeur en Economie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Loriol Marc : Chargé de recherche en Sociologie au CNRS.
- Maggi-Germain Nicole : Maîtresse de conférences en Droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Pigenet Michel : Professeur en Histoire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Siblot Yasmine : Maîtresse de conférences en Sociologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Thompson Leslie : Maître de conférences en Anglais à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Wagner Anne-Catherine : Professeure en Sociologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

## 2. Objectifs visés

Ce Master 2 a pour principal objectif de répondre à la demande croissante de capacités approfondies d'expertise organisationnelle venues aussi bien de la part des directions des ressources humaines d'entreprise privée ou publique ou d'associations en charge des questions d'organisation du travail que des organismes d'études et de recherche spécialisés sur les questions du travail, de l'organisation ou des relations sociales.

Il peut également répondre aux demandes d'expertise des acteurs syndicaux intervenant aux différents niveaux d'exercice de responsabilités – européennes, nationales, régionales, départementales. En ce sens, les carrières de recherche ne constituent qu'un débouché parmi d'autres, réservé à ceux et celles de nos étudiant-es qui continueront une formation en doctorat.

Ce Master 2 Recherche vise à développer ces capacités approfondies d'expertise organisationnelle à travers l'apprentissage de grilles d'analyse des questions abordées et la mise en œuvre de techniques d'observation des situations de travail. La réalisation d'un mémoire de recherche approfondie renforce la maîtrise des outils d'analyse du travail organisé en situation de travail et développe les capacités d'innovation des étudiant-es.

### 3. Deux parcours de formation

Les étudiant-es doivent choisir entre l'un des deux modules théma-tiques principaux suivants :

#### *Module « Travail et organisations »*

##### **- Cours obligatoires**

- ⇒ Cours magistral « Sociologie du travail organisé »  
(24h – 7 ECTS – Coef. 3)
- ⇒ Cours magistral « Acteurs et lieux du syndicalisme »  
(24h – 7 ECTS - Coef. 3)
- ⇒ Deux modules « Méthodes » sur l'année  
(18hx2 – 9 ECTS – Coef. 1) + (12hx2 – 9 ECTS – Coef. 1)
- ⇒ Un cours d'anglais (18h – 1 ECTS – Coef. 1)
- ⇒ Un séminaire d'ouverture « Travail, organisations et relations sociales : enjeux et débats » (18h – 2 ECTS – Coef. 1)

##### **- Cours fondamentaux au choix (deux à choisir)**

- ⇒ « Economie des ressources humaines » (24h – 5 ECTS – Coef. 2)
- ⇒ « Sociologie du droit et des relations professionnelles »  
(24h – 5 ECTS – Coef. 2)
- ⇒ « Travail, salariat et sociétés en Europe occidentale (fin 19e siècle - années 1970) » (24h – 5 ECTS – Coef. 2)

##### **- Cours optionnel au choix**

- ⇒ « Des conditions de travail aux maladies professionnelles »  
(24h – 5 ECTS – Coef. 2)
- ⇒ « Politiques de formation et de qualification »  
(24h – 5 ECTS – Coef. 2)

##### **- Réalisation d'un mémoire de recherche (10 ECTS - Coef. 5).**

## ***Module « Relations professionnelles et dialogue social »***

### **- Cours obligatoires**

- ⇒ Cours magistral « Sociologie du travail organisé »  
(24h – 7 ECTS – Coef. 3)
- ⇒ Cours magistral « Acteurs et lieux du syndicalisme »  
(24h – 7 ECTS - Coef. 3)
- ⇒ Deux modules « Méthodes » sur l'année  
(18hx2 – 9 ECTS – Coef. 1) + (12hx2 – 9 ECTS – Coef. 1)
- ⇒ Un cours d'anglais (18h – 1 ECTS – Coef. 1)
- ⇒ Un séminaire d'ouverture « Travail, organisations et relations sociales : enjeux et débats » (18h – 2 ECTS – Coef. 1)

### **- Cours fondamentaux au choix (deux à choisir)**

- ⇒ « Economie des ressources humaines » (24h – 5 ECTS – Coef. 2)
- ⇒ « Sociologie du droit et des relations professionnelles »  
(24h – 5 ECTS – Coef. 2)
- ⇒ « Travail, salariat et sociétés en Europe occidentale (fin 19e siècle - années 1970) » (24h – 5 ECTS – Coef. 2)

### **- Cours optionnel au choix**

- ⇒ « De la négociation collective au dialogue social : l'évolution du cadre juridique des relations socioprofessionnelles »  
(24h – 5 ECTS – Coef. 2)
- ⇒ « Négociation collective sur l'Emploi » (24h – 5 ECTS – Coef. 2)

### **- Réalisation d'un mémoire de recherche (10 ECTS - Coef. 5).**

## **4. Descriptif des enseignements**

### **Cours « Sociologie du travail organisé »**

Depuis le début des années soixante, sous l'influence croisée de la croissance des services, du développement des processus technologiques, de la montée des qualifications et de la mondialisation, les modes de division et de coordination du travail organisé se sont largement transformés, affectant en retour les modes d'exercice de l'activité professionnelle salariée – soit plus de 90% de la population active. Ce cours vise à présenter les travaux sociologiques majeurs visant à décrire, à analyser et à expliquer ces évolutions organisationnelles et leurs effets sur les conditions d'emploi et de travail des salarié-es contemporaines.

### **Cours « Acteurs et lieux du syndicalisme »**

Ce cours présentera le syndicalisme et ses évolutions à partir d'une sociologie de ses acteurs (adhérents, militants, élus, permanents, responsables). L'analyse des pratiques syndicales sera articulée à celle du fonctionnement des différents espaces du syndicalisme : entreprise, espace local, national ou européen. Une attention particulière sera portée à la dimension comparative avec une présentation des différents modèles de relations professionnelles.

### **Cours « Economie des ressources humaines »**

L'objet de ce séminaire est de présenter à un public pluridisciplinaire les principaux apports de « l'économie des ressources humaines » – qui consiste à appliquer la « boîte à outils » conceptuels et méthodologiques de l'économie à l'analyse des politiques de ressources humaines (embauche, licenciement, rémunération, formation..). L'objectif est de doter les étudiant-es d'un ensemble d'outils qui viendront utilement compléter les apports de la sociologie des organisations avec laquelle l'économie des ressources humaines établit de nombreux liens.

## **Cours « Travail, salariat et sociétés en Europe occidentale (fin 19e siècle-années 1970) »**

Le cours se propose d'étudier, sur la longue durée et à différentes échelles – de l'atelier à l'ensemble de l'Europe occidentale -, les dynamiques techniques, sociales, politiques et culturelles qui ont accompagné la construction du salariat moderne en Europe occidentale. A partir d'une démarche attentive à la pluralité des situations, statuts de travail et configurations sociopolitiques, on privilégiera l'identification des acteurs sociaux et leur rôle dans l'évolution des relations de travail en interaction avec l'émergence de deux faits majeurs du XXe siècle européen : la société salariale et l'Etat social.

## **Cours « Des conditions de travail aux maladies professionnelles »**

Pour de nombreux observateurs, l'implication physique dans le travail serait en recul. Les activités pénibles comme celles de la mine, de l'agriculture ou de la sidérurgie sont en déclin, tandis que machines et robots prennent à leur charge les efforts les plus lourds. Dans un même temps, les activités intellectuelles, relationnelles, d'organisation et de coordination voient croître leur importance. Cependant, plusieurs formes de contrainte physique sont en augmentation depuis le milieu des années 1980. De plus, de nombreux problèmes de santé au travail relèvent tout autant de causes physiques que de facteurs psychologiques. Comment ont évolué les conditions de travail ? Comment analyser le lien entre l'environnement professionnel et l'apparition des pathologies ? Quelle est la place de la santé au travail dans les politiques publiques et d'entreprise ? Telles sont les principales questions qui seront traitées en mobilisant un point de vue sociologique constructiviste.

## **Séminaire d'ouverture « Travail, organisations et relations sociales »**

Ce séminaire a pour objet de présenter aux étudiant-es les positions des acteurs engagés sur les thématiques du travail (formation, rémunération, discriminations, qualification, santé, *etc.*). Il s'agira de faire se rencontrer, au sein de chaque séance thématique, un acteur syndical européen et un-e chercheur-e spécialiste du sujet. Ce séminaire est conçu comme un cycle de conférences, chaque conférence donnant lieu à une distribution préalable de documents permettant aux étudiant-es de participer au débat.

## **Cours « De la négociation collective au dialogue social : l'évolution du cadre juridique des relations socio-professionnelles »**

Le cadre juridique et conceptuel de la négociation collective a considérablement évolué. Au modèle de l'accord de branche réglementant les conditions de travail viennent s'ajouter d'autres niveaux de négociations (le territoire, le groupe, l'international), d'autres thèmes de négociation qui dépassent l'entreprise ou encore le monde économique (environnement, par exemple). Parallèlement, s'inspirant du droit communautaire, la notion de dialogue social a récemment intégré le Code du travail, créant un nouveau cadre juridique pour les relations socioprofessionnelles. Ce cours se propose de dresser un état des lieux du droit de la négociation collective tout en réfléchissant sur les récentes évolutions juridiques à la lumière, notamment, du droit communautaire et de la récente réforme de la représentativité des organisations syndicales.

## **Cours « sociologie du droit du travail et des relations professionnelles »**

Quelle peut être la place du travail dans une société démocratique fondée sur le respect de droits attachés aux individus ? Comme activité sociale dans un état de droit, le travail est le lieu d'un déploiement de valeurs fondamentales à partir de la référence à des normes élaborées dans le cadre de la Loi. Au centre de ces normes, le contrat de travail est le point focal autour duquel s'organisent les rapports de travail. Il a conduit à l'élaboration d'un droit du travail qui confère aujourd'hui aux travailleurs des garanties individuelles et l'accès à une représentation collective, à travers les comités d'entreprise et les syndicats. La notion de « système de relations professionnelles » tirée de l'œuvre de John Dunlop permettra de rendre compte des dynamiques de production des règles et de normes qui en résultent. Elle sera mise en rapport avec une sociologie du droit et de l'action collective, portant sur ce qu'il advient de la norme dans la vie sociale. Les analyses présentées dans ce séminaire s'appuieront sur l'analyse de systèmes concrets de relations professionnelles dans lesquels le modèle tripartite Etat-patronat-représentation des salariés repose sur des règles du jeu établies et garanties, en dernière instance, par l'Etat. Le séminaire partira du cas français. Il envisagera ensuite les relations professionnelles au niveau de l'Union Européenne.

### **Cours « Techniques de recherche »**

Ce cours est une formation à l'usage et à la combinaison des méthodes des sciences sociales dans le cadre d'une recherche empirique concrète. Les différentes méthodes (recueil et analyse de documents, production et usage de données statistiques, entretiens et observations) sont présentées dans leur spécificité, mais aussi dans leur complémentarité. Le premier semestre se base sur la présentation de l'usage de ces méthodes dans des recherches récentes sur des thèmes proches, à partir de matériaux variés et d'approches différentes. Le second semestre prolonge cette formation en partant de matériaux recueillis et produits par les étudiant-es.

### **Cours « Entraînement collectif à la recherche »**

Un moment important de ce Master 2 est la réalisation d'un mémoire de recherche sur un sujet choisi par l'étudiant-e et lié aux principales problématiques étudiées (travail, organisations, relations sociales). Ce cours vise à accompagner les étudiant-es dans la réalisation de ce mémoire aux différentes étapes de leur recherche – définition du sujet, recherches bibliographiques, choix des techniques de recherche, réalisation de l'enquête, analyse des matériaux, rédaction du mémoire. Chaque séance consiste en la présentation de principes formalisés sur l'étape de recherche en cours et la mise en œuvre d'un travail collectif et encadré sur les différents mémoires.

## 5. Déroulement de la scolarité

Avant le début des enseignements qui commencent dans la deuxième moitié de septembre, les étudiant-es sont convié-es à un séminaire de rentrée d'une journée.

Afin de faciliter la scolarité des étudiant-es salarié-es et de permettre aux étudiant-es de bénéficier de plages de temps continues pour la lecture et le travail de recherche, les enseignements ont été regroupés sur deux ou trois jours.

La formation se déroule sur une année pleine :

- Septembre à avril : cours et séminaires.
- Mai à août : réalisation du mémoire.
- Septembre: soutenance des mémoires.

***Cependant, les étudiants qui souhaitent demander une bourse ou une allocation de recherche doivent impérativement soutenir leur mémoire en juin.***

La formation est interrompue pendant 15 jours en janvier. Cette période est consacrée à la mise au point définitive du projet de mémoire. Les étudiant-es doivent présenter ce projet au cours du séminaire « entraînement collectif à la recherche ». Chaque étudiant-e est suivi-e individuellement par un directeur ou une directrice de mémoire.

La scolarité s'étend sur un an et se déroule à l'Institut des Sciences Sociales du Travail. La spécialité peut s'effectuer sur deux ans pour les étudiant-es en formation continue. Ceux-ci et celles-ci devront se réinscrire administrativement la deuxième année à l'Université de Paris 1, avec l'accord de la direction du Master 2.

## 6. Débouchés

Ce Master 2 offre deux types de débouchés, le débouché professionnel étant majoritaire :

### Professionnels :

⇒ Services d'étude et de recherche des organismes sociaux publics ou privés, français ou européens, spécialisés sur les questions du travail. Services d'étude et de recherche des grandes entreprises.

⇒ Conception et gestion d'études dans les organismes publics, para-publics, associatifs ou privés, services de développement des ressources humaines en entreprise.

⇒ Administration des services de ressources humaines de grandes organisations.

⇒ Conception et animation de projets dans des associations, des organismes d'études ou des services fonctionnels.

⇒ Journalisme spécialisé sur les questions du travail, des relations sociales, de l'organisation.

### Universitaires :

⇒ Préparation de thèse de doctorat.

⇒ Carrière d'enseignant chercheur ou de chercheur.

## **7. Centres de recherche associés à la formation et moyens de recherche**

L'encadrement scientifique des étudiant-es est assuré par les enseignants-chercheurs du Master et par des chercheurs de centres de recherche associés à la formation :

- Le Laboratoire I.D.H.E., Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne /CNRS (UMR 8533) (Directeur : Claude Didry),

- Centre d'économie de la Sorbonne (CES), (équipe MATISSE), université Paris 1-Panthéon-Sorbonne/ CNRS (UMR 8174) (Directeur : Jean-Marc Tallon).

- Le Centre d'Histoire sociale du XXe siècle, université Paris 1-Panthéon-Sorbonne/CNRS (UMR 8058) (Directeur : Michel Pigenet).

Le Master Recherche 2 Travail, Organisations et Relations Sociales est rattaché à l'École Doctorale d'Économie Panthéon-Sorbonne.

Les étudiant-es peuvent ensuite poursuivre en thèse dans la discipline de leur choix (sociologie, droit, économie).

## 8. Centre de documentation de l'I.S.S.T.

Les étudiant-es du Master ont accès au Centre de documentation de l'Institut des Sciences Sociales du Travail. Ce centre est spécialisé autour des différentes approches du travail : juridique, économique, sociologique, historique, politique, syndicale... sans oublier les relations avec les questions de formation et d'éducation.


Le fonds documentaire de l'I.S.S.T., rassemblé depuis une trentaine d'années, est composé d'ouvrages (plus de 25 000) et de périodiques (environ 400 titres). Ce fonds est progressivement mis sur le catalogue de l'université et peut être consulté sur le site : <http://catalogue.univ-paris1.fr>.

Les étudiant-es du Master peuvent consulter ces bases de données et avoir accès aux documents selon les modalités suivantes :

- Pour les ouvrages et les périodiques récents, consultation aux heures d'ouvertures du centre. Ils-elles peuvent emprunter 4 ouvrages pour une durée de 4 semaines.

---

Master Recherche 2 « Travail, Organisation et Relations Sociales »  
Institut des Sciences Sociales du Travail  
16, bd Carnot – 92340 Bourg-la-Reine

 01 79 41 90 31 - courriel : [m2.trav-social@univ-paris1.fr](mailto:m2.trav-social@univ-paris1.fr)  
<http://www.univ-paris1.fr/ufr/>  
[isst-institut-des-sciences-sociales-du-travail/](http://isst-institut-des-sciences-sociales-du-travail/)